



Centre
Académique de
Ressources et de
Maintenance
Informatique

Échirolles, 21/12/2000,

Equipements - Assistance - Maintenance

Réf. : 18/10/2000/MOD

Nom du Fichier : slis aspiration

ASPIRATION EN DIRECT DE SITES SUR LE SERVEUR SLIS

Préambule : Pour être assuré de ne pas enfreindre la législation sur les droits d'auteur d'un site, il est préférable de demander l'accord du gestionnaire du site avant de l'aspirer

Ouvrir votre navigateur Web (Internet Explorer ou Netscape) et taper l'adresse suivante :

http://<SLIS>.ac-grenoble.fr :1098

Remplacer <SLIS> par le nom de **vosre SLIS**.

Exemple : http://clg-la-vanoise.ac-grenoble.fr :1098

Dans la fenêtre d'identification, Entrer le nom de l'administrateur "admin" et son mot de passe.

Sur la page d'accueil de votre SLIS, cliquer sur **Fonctions Avancées** dans la barre des menus à gauche.

Dans le paragraphe **Serveur Web local**, cliquer sur **Aspiration de sites Web ou FTP**.

Cliquer ensuite sur **Configuration des sites à aspirer** :

Dans case **Site 1** : indiquer l'adresse du site à aspirer.

Par exemple : http://www.toto.com/doc

Attention : si vous téléchargez un site entier, le téléchargement sera très long et le site occupera beaucoup de place sur le disque.

Exemple : Mettre le **Niveau de récursivité** à **100** et le **Quota de téléchargement** à **1MO**.

Si vous désirez aspirer plusieurs sites en même temps vous pouvez aussi renseigner les champs **Site2** et **Site3**.

Mettre la case **Lancement automatique de nuit** à **INACTIF**.

Valider par **OK**.

Cliquer ensuite sur le bouton vert **Validation** dans la barre de menu à gauche.

Cliquer sur **Fonctions Avancées** dans la barre de menu.

Dans le paragraphe **Serveur Web local**, cliquer sur **Aspiration de sites Web ou FTP**.

Cliquer sur **Lancement manuel des aspirations**.

Cliquer ensuite sur le bouton vert **Validation** dans la barre de menu à gauche.

Cliquer sur **Fonctions Avancées** dans la barre de menu.

Dans le paragraphe **Serveur Web local**, cliquer sur **Aspiration de sites Web ou FTP**.

Cliquer sur **Liste des sites aspirés et effacement**.

Vérifier si le téléchargement est terminé (Le nom du site est inscrit à la fin de la liste)

Pour accéder à ce site à partir de n'importe quelle station du réseau local :

Ouvrir le navigateur Web (IE ou Netscape) et taper l'adresse suivante :

http://<SLIS>.ac-grenoble.fr/miroirs

Une liste de tous les sites disponibles sur l'intranet apparaît alors sur la page.

Cliquer sur le site que l'on désire visiter.

Secrétariat : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 17h15